

Les tours en ville. Noblesse et habitat à Avignon et dans la région comtadine (XIe-XVe siècle)

Simone Balossino, François Guyonnet, Germain Butaud

▶ **To cite this version:**

Simone Balossino, François Guyonnet, Germain Butaud. Les tours en ville. Noblesse et habitat à Avignon et dans la région comtadine (XIe-XVe siècle). Provence Historique, 2016, 65 (260), pp.403-430. halshs-01827716

HAL Id: halshs-01827716
https://shs.hal.science/halshs-01827716

Submitted on 1 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TOURS EN VILLE NOBLESSE ET HABITAT À AVIGNON ET DANS LA RÉGION COMTADINE (XII^e-XV^e SIÈCLE)

Le poids social des chevaliers urbains a été étudié en détail pour l'Italie communale des XII^e et XIII^e siècles[1]. Concernant l'autre côté des Alpes, les études sont moins fournies. Mais l'on dispose notamment de deux articles de synthèse sur le sujet[2] et d'une étude sur les familles aristocratiques d'Arles et d'Avignon[3]. Or l'une des originalités de la *militia* en matière lignagère tient à l'empreinte laissée sur le paysage urbain. Il a semblé utile de prolonger les recherches sur la noblesse à Avignon et dans la région comtadine en se concentrant sur la question de l'habitat nobiliaire[4]. Pour ce faire, les approches historiques et archéologiques seront combinées, le cadre chronologique sera élargi jusqu'au début du XV^e siècle et des petites localités, et parfois même des villages, seront prises en compte afin de donner un aperçu plus varié des situations.

Dans un premier temps, il y a lieu de faire une pesée globale de la noblesse urbaine et villageoise. Son caractère pléthorique constitue une caractéristique fondamentale. Nous verrons ensuite comment l'habitat est documenté par les textes et comment les tours s'insèrent dans le tissu urbain. Nous conclu-

1. Jean-Claude Maire-Vigueur, *Cavaliers et citoyens. Guerre, conflits et société dans l'Italie communale, XII^e-XIII^e siècles*, Paris, 2003.

2. Pour le Midi, Martin Aurell, « La chevalerie urbaine en Occitanie (fin X^e - début XIII^e siècle) », dans *Les élites urbaines au Moyen Âge, XXVII^e Congrès de la S.H.M.E.S.P. (Rome, mai 1996)*, Paris, 1997, p. 71-118 ; Maurice Berthe, « Les élites urbaines méridionales au Moyen Âge (XI^e-XV^e siècles) », dans *La maison au Moyen Âge dans le midi de la France*, *Actes des journées d'étude de Toulouse (19-20 mai 2001)*, Toulouse, 2003, p. 21-40.

3. Simone Balossino, *I podestà sulle sponde del Rodano. Arles e Avignone nei secoli XII^e-XIII^e*, Rome, 2015, p. 67-105.

4. Une étude beaucoup plus vaste est actuellement entreprise sur le sujet par Coline Polo, *Les résidences aristocratiques dans le Comtat Venaissin (XIV^e- XV^e siècles) : entre histoire et archéologie*, thèse en cours à l'Université d'Avignon sous la direction de Guido Castelnuovo. Pour l'Italie, voir Aldo A. Settia, *Erme torri. Simboli di potere fra città e campagna*, Vercelli-Cuneo, 2007.

rons par un panorama des principales caractéristiques architecturales des tours urbaines des XII^e^ et XIII^e^ siècles et de l'évolution de l'habitat nobiliaire.

La noblesse des villes et des villages de la région comtadine

Une noblesse pléthorique

Les études régionales nous ont appris que dans les villes de la Provence rhodanienne le groupe des *milites* fonde sa supériorité sur la pratique des activités militaires, sur les bénéfices que ses membres retirent de la jouissance d'une vaste gamme de privilèges et d'exemptions fiscales, sur la mise en valeur des biens communaux, sur la détention de gros patrimoines fonciers, sur la pratique du commerce fluvial, sur le contrôle des tonlieux et sur l'exercice des droits seigneuriaux[5]. Ces intérêts et ces activités, hétérogènes et diversifiées, présentent cependant un élément commun : jusqu'au milieu du XIII^e^ siècle, les chevaliers édifient la partie la plus consistante de leurs patrimoines à l'intérieur des espaces urbains et participent activement à la vie économique des cités. Ils possèdent une culture, des règles et des valeurs communes et construisent leur cohésion, ainsi qu'une partie non négligeable de leurs ressources, sur les privilèges qui sont reconnus par la communauté citadine à leur utilité sociale. De ce fait, l'ensemble des familles qui font partie ou se revendiquent de ce groupe sont de loin la classe politiquement la plus organisée, capable ainsi de donner une configuration très particulière aux institutions communales naissantes[6]. Dans les toutes premières années de leur fonctionnement, les consulats rhodaniens semblent n'être que l'organe d'expression politique de la noblesse chevaleresque urbaine qui vit, justement, son âge d'or durant l'époque consulaire.

Si les sources disponibles nous montrent un nombre élevé d'individus et de familles exerçant ces activités ou affichant de tels privilèges, il n'est pas aisé d'évaluer la consistance numérique effective du groupe dans chaque ville. Pour les centres les plus documentés, comme Avignon, Arles, Tarascon ou L'Isle-sur-la-Sorgue, nous disposons de listes qui nous indiquent les noms des *milites*, pour la plupart cités au cours d'une action juridique. À Avignon, par exemple, l'une des premières listes date du mois de février 1215 et recense 51 chevaliers[7]. À ce dénombrement, bien évidemment partiel, il est nécessaire d'ajouter les participants au serment qui lie la commune d'Avignon à celle de Marseille en 1225[8] et la liste de *milites* souscrivant à

5. Voir les trois études citées aux notes 2 et 3.

6. Jean-Pierre Poly, *La Provence et la société féodale : 879-1166. Contribution à l'étude des structures dites féodales dans le Midi*, Paris, 1976, p. 310-311.

7. Léon Honoré Labande, *Avignon au XIII^e^ siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonnais*, Paris, 1908, p. 296-304.

8. AC Marseille, AA 11.

la paix signée après l'entrée en vigueur du système de gouvernement du podestat la même année[9]. À Tarascon, une première liste date du mois de septembre 1221 et énumère les *milites* du *castrum* qui étaient en conflit avec les prud'hommes à cause de la gestion politique et économique du consulat. Une autre liste de 1256 permet de connaître 65 nobles, soit 54 chevaliers et 11 fils de chevaliers[10].

Il s'agit, dans tous ces cas, d'énumérations du groupe des chevaliers participant aux actions juridiques. Avant le milieu du XIII^e^ siècle, les sources ont rarement conservé des recensements généraux, aptes à nous donner un ordre de grandeur du nombre exact de familles chevaleresques. Si ces listes permettent d'identifier avec certitude plusieurs dizaines d'individus, elles ne suffisent donc pas à appréhender un groupe qui, loin d'être statique et immuable, s'enrichit régulièrement de nouveaux membres à partir du début du XIII^e^ siècle, modifie souvent ses critères d'appartenance et entre dans une crise durable dès les années 1245-1250. Cependant, quand une analyse prosopographique est possible, la *militia* en tant que classe sociale semble représenter, dans les villes de Provence rhodanienne, pas moins de 15 % de la population totale, en consonance parfaite avec la situation des villes d'Italie étudiée par Jean-Claude Maire Vigueur[11].

Si l'on compare cette situation avec celle des centres mineurs du Comtat, on retrouve des chiffres similaires et un destin commun. À Monteux, en décembre 1246, l'*universitas* des « chevaliers, fils de chevaliers et personnes militaires » était forte d'environ 70 personnes, qui créèrent leurs propres procureurs-syndics pour s'accorder avec le seigneur Barral de Baux au sujet du maintien de leurs privilèges[12]. Pour Pernes, le compte-rendu de trois parlements successifs, réunis le 30 juin, le 1^er^ et le 2 juillet 1332, permet une pesée plus précise encore, car il distingue nettement les deux composantes de la population[13]. On peut compter un total de 569 chefs de feu, dont 91 nobles, soit 16 % de la population. Il y avait 39 familles nobles différentes. De la même façon, une quarantaine de familles nobles sont attestées à Mazan dans les années 1370-1400. Les registres de notaires permettent de recenser de l'ordre de 120 damoiseaux, 6 docteurs en droit et 6 chevaliers, en comptant

9. BM Avignon, ms. 2833, fol. 10-11.

10. Michel HEBERT, *Tarascon au XIV^e^ siècle. Histoire d'une communauté urbaine provençale*, Aix-en-Provence, 1979, p. 61.

11. À Arles, par exemple, où l'on peut estimer la population entre 8000 et 9000 habitants, il est possible de reconnaître et d'identifier en tant que chevaliers 150 individus, partagés en 90 familles environ. À Avignon, où la population oscille entre 6000 et 7000 unités, 130 chevaliers sont cités dans les sources et appartiennent à 80 groupes familiaux. Voir l'analyse approfondie dans Simone BALOSSINO, *I podestà op. cit.*, p. 70-74. Pour la comparaison avec la situation italienne voir Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *Cavaliers et citoyens op. cit.*, p. 217-220.

12. BM Carpentras, ms 561, fol. 184.

13. AC Pernes-les-Fontaines, FF8 (1332).

les coseigneurs[14]. Ces exemples de dizaines de familles nobles installées en ville se retrouvent ailleurs[15].

À partir du milieu du XIII^e siècle, après les conflits politiques qui se concentrent sur les terres du Marquisat de Provence[16], la situation connaît des changements notables. En premier lieu, le nombre des *milites* diminue ainsi que la fortune économique des familles aristocratiques. En 1310, sur 602 chefs de feu de Cavaillon réunis en parlement, on ne compte que six chevaliers[17]. En 1332 à Pernes, il y avait seulement deux chevaliers pour quatre-vingt-neuf damoiseaux[18]. À Avignon, lors de l'enquête générale effectuée par Leopardo da Foligno dans la viguerie en 1333, il n'y a que deux chevaliers reconnaissant au roi des propriétés en ville, contre une dizaine de damoiseaux[19]. On peut dire que la chevalerie urbaine autochtone avait pratiquement disparu dès le milieu du XIV^e siècle. Ce constat est valable également pour Tarascon. Alors qu'il y avait au moins 54 chevaliers en 1256, on n'en compte qu'un sur 49 conseillers nobles de la ville connus entre 1370 et 1400, et il a un profil particulier puisqu'il s'agit de Bertrand de Grasse, seigneur de Bar-sur-Loup… Ce n'est en rien un chevalier local, mais un seigneur féodal établi en ville[20].

La taxinomie sociale s'adapte bien évidemment à ces changements. Le terme de *miles*, le plus utilisé pour définir un individu appartenant au groupe de l'aristocratie militaire dans les villes, tend à se raréfier au profit de *domicellus*, qui désigne habituellement l'individu qui est noble de naissance, n'ayant pas encore été fait chevalier. On parle aussi parfois de « fils de chevaliers » et de « personnes militaires » pour qualifier les membres des familles chevaleresques. Mais ce fut le terme de « damoiseau » qui s'imposa dans les actes de la pratique ; de même, l'adjectif de noble se systématisa au début du XIV^e siècle dans les actes notariés pour les membres de l'aristocratie urbaine, alors qu'il était peu courant au XIII^e siècle[21]. Pour expliquer cette multiplication des *domicelli* et cette raréfaction des *milites*, il faut invoquer les diffi-

14. Thérèse Benoist-Dartigues, *Mazan au temps des Astoaud, Retronchin, Sade du XIII^e siècle au XVI^e siècle*, Avignon, 1993, p. 61-67.

15. Voir ci-dessous les cas de l'Isle et de Venasque.

16. Une synthèse efficace reste celle de Jacques Chiffoleau, « Les gibelins du Royaume d'Arles : notes sur les réalités impériales en Provence dans les deux premiers tiers du XIII^e siècle », dans *Papauté, monachisme et théorie politique, Mélanges Marcel Pacaut*, Lyon, 1994, p. 669-695.

17. AC Cavaillon, DD 1, n° 6.

18. AC Pernes-les-Fontaines, FF 8 (1332).

19. Simone Balossino, Christine Portier-martin, « L'enquête de Leopardo da Foligno dans la viguerie d'Avignon », dans Thierry Pécout dir., *L'enquête générale de Leopardo da Foligno en Provence Occidentale (octobre 1331 et septembre-décembre 1333)*, Paris, 2013, p. 339-434.

20. Michel Hebert, *Tarascon au XIV^e siècle, op. cit.*, p. 61-62. Nous corrigeons l'identification du chevalier dont la seigneurie était Bar-sur-Loup (*Albarno*) et non Albaron.

21. Précisons que l'adjectif « noble » n'était pas encore galvaudé en étant attribué à des bourgeois, marchands ou maîtres artisans comme c'est le cas de plus en plus souvent à partir du milieu du XV^e siècle. On ne peut donc pas suivre, pour l'époque qui nous concerne, les conclusions de Lucie Larochelle, « Le vocabulaire social et les contours de la noblesse urbaine à la fin du Moyen Âge » *Annales du Midi,* 104, 1992, p. 163-173.

cultés financières de la noblesse, parfois lourdement endettée[22], mais aussi l'extinction naturelle des familles qui était importante dès avant la peste[23].

En dépit de cet appauvrissement global, les groupes nobiliaires possédaient souvent encore un patrimoine important dans leur localité, comme en attestent les levées fiscales des années 1362-1364[24]. Pour ces années en effet, on dispose, à côté des quotes-parts des vassaux, de celles des nobles sans juridiction et des « populaires[25] ». On constate en premier lieu la grande présence des nobles dans la région : ils sont recensés dans une trentaine de localités comtadines[26], auxquelles il faut ajouter huit localités où les nobles étaient associés aux coseigneurs[27]. Cela signifie qu'il ne faut pas parler uniquement de noblesse urbaine, mais aussi de noblesse villageoise. On trouvait des individus considérés comme nobles dans des villages aussi modestes que Malemort, La Roque-sur-Pernes, Serres et Loriol… Du point de vue fiscal, leur cote représentait, selon les cas, de 13 % à 50 % de la cote d'ensemble, mise à part une exception : Carpentras. Dans la capitale du Comtat, les nobles, peu nombreux, ne payaient que 5 % de l'impôt de la ville, soit 22 livres en 1364, ce qui correspondait au montant payé par les nobles de Sorgues, de Beaumes-de-Venise ou du Thor, des localités bien plus petites[28]. Derrière le grand nombre de familles nobles sans juridiction et leur dispersion dans les villes et les villages, il y avait donc des situations individuelles très contrastées.

22. Ce tableau est bien visible dans l'enquête domaniale effectuée par Anglic Grimoard vicaire général de l'évêque d'Avignon en 1366-1368. Voir l'introduction d'Anne-Marie Hayez, *Le terrier avignonnais de l'évêque Anglic Grimoard : 1366-1368*, Paris, 1993, p. XLIV. Ces problèmes économiques sont aussi bien mis en valeur pour la noblesse de L'Isle-sur-la-Sorgue dans Margot Ferrand, *L'Isle-sur-la-Sorgue, ses élites, leurs mutations (XII^e^-XIV^e^ siècles). Étude de cas*, mémoire dactylographié de Master 2, Université d'Avignon, sous la direction de G. Castelnuovo.

23. Par exemple, sur 215 lignages de la noblesse forézienne attestés au XIII^e^ siècle, au moins 66 (30,7 %) ne sont pas connus après 1300 ; 80 des 149 lignages subsistants disparaissent dans le cours du XIV^e^ siècle, cf. Édouard Perroy, « Social Mobility among the French Noblesse in the Later Midlle Ages », dans *Past and Present*, 1962, p. 25-38. Pour Aix, sur 56 lignages de damoiseaux ou de chevaliers de la ville signalés dans la documentation entre 1300 et 1350, 14 s'éteignent sans postérité avant le milieu du XIV^e^ siècle. Parmi ceux qui survivent à cette date, 23 ne se prolongent pas en ligne directe au-delà de 1400, cf. Noël Coulet, *Aix-en-Provence, espace et relations d'une capitale (milieu XIV^e^ – milieu XV^e^ s.)*, Aix-en-Provence, thèse d'État dactylographiée, 1979, t. IV, p. 1.

24. La levée de taille de 1362 est éditée par Léon-Honoré Labande, « L'Occupation du Pont-Saint-Esprit par les Grandes Compagnies (1360-1361) », dans *Revue historique de Provence*, 1901, p. 157-164. Pour la taille de 1364, selon deux états successifs, cf. AD Vaucluse, C 127.

25. Par la suite, on ne trouve que les cotes des vassaux et des communautés. La taille d'octobre 1370 distinguait ainsi les « *nobles que an juridicssion e nobles et populars que non an juridicssion* », AD Vaucluse, C 130, fol. 16r, 18r.

26. Il manque des informations pour l'Isle-sur-la-Sorgue et Bonnieux, qu'il faut ajouter aux 27 localités où les nobles sont attestés.

27. Soit par ordre d'importance décroissante de la cote fiscale du groupe nobiliaire : Caderousse, Venasque, Méthamis et Blauvac (associés fiscalement), Vedène, Caumont, Caromb, Ménerbes et Entraigues.

28. En 1414, Sorgues avait environ 90 maisons, Beaumes 60, contre 672 pour Carpentras, Monique Zerner, *Le cadastre, le pouvoir et la terre. Le Comtat Venaissin pontifical au début du XV^e^ siècle*, Rome, 1993, p. 630-631.

Une noblesse hétérogène

L'origine de ces nobles n'est pas aisée à déterminer. Dans beaucoup de cas, leur patronyme est commun et se retrouve au sein des « plébéiens », comme des vassaux. Citons le cas par exemple des Gautier et des Romey à Cavaillon, des Raymond à Avignon, Bédarrides et au Thor, des Ricard à l'Isle… Mais les noms à base de toponymes sont courants. En 1332, la famille « de Pernes » était la plus représentée dans sa ville éponyme ; elle essaima aussi à Aubignan et Mormoiron[29]. À Mazan, on retrouve une famille « de Mazan » et une famille « de Velleron[30] », tandis que les « de Gigondas » étaient les nobles les plus influents de Carpentras… Les exemples pourraient être multipliés. Ils traduisent une dispersion des familles entre localités proches.

Pour ce qui est de l'origine sociale de ces nobles urbains, une matrice importante est celle des coseigneuries fractionnées dont on trouve plusieurs exemples notables dans la région[31]. Ainsi à L'Isle-sur-la-Sorgue, on comptait au moins 55 coseigneurs en 1240, qui prêtèrent hommage au comte de Toulouse. Quelques années plus tard, ils n'étaient plus que des nobles urbains qui ne détenaient aucune part de seigneurie. À Venasque en revanche, une pléthore de petits coseigneurs put se maintenir : en janvier 1295, 65 coseigneurs, présents ou représentés, participèrent à la cérémonie d'hommage à l'évêque de Carpentras, dont sept chevaliers[32]. Il s'agit d'une situation particulière. La tendance, sur la longue durée, est la raréfaction des coseigneurs qui devinrent pour partie des chevaliers et des damoiseaux sans droit de juridiction. À l'inverse, il faut imaginer que des nouveaux venus, juristes ou bourgeois, intégrèrent la chevalerie urbaine, qui, comme nous l'avons dit auparavant, était composite au XIII^e siècle.

Du fait de son hétérogénéité et de ses mutations, le groupe nobiliaire des villes et des villages présente des profils de fortune très variés et cela se répercute naturellement dans les caractéristiques architecturales des habitations aristocratiques. Dans les grandes villes de la vallée du Rhône, les fortunes varient beaucoup selon l'ancienneté des familles et leurs activités. Si l'on s'éloigne quelque peu de la région avignonnaise, le chevalier arlésien Raimond Garnier dispose, d'après son testament, d'une fortune qui s'élève environ à 2 700 sous raimondins[33] ; la femme de l'illustre chevalier arlésien Guillaume Dardier peut se vanter de détenir, dans le premier quart du XIII^e siècle, un patrimoine estimé à 2 800 sous raimondins[34]. Mais ces chiffres ne doivent pas être perçus comme les indicateurs fiables d'une appartenance au groupe de

29. Par exemple, un Guillaume de Pernes était un des trois consuls de Mormoiron en 1405, BM Carpentras, ms. 795, fol. 238v ; AD Vaucluse, C 144, fol. 55r.

30. Thérèse Benoist-Dartigues, *Mazan au temps des Astoaud, op. cit.,* p. 63, 66, 151.

31. Germain Butaud, « Aperçus sur la coseigneurie en Comtat Venaissin (XII^e-XV^e siècles) », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen Âge*, tome 122, 2010, p. 63-87.

32. G. Butaud, *art. cit*., p. 74, 70.

33. AD Bouches-du-Rhône, 60 H 1

34. BM Avignon, ms. 298, fol. 9.

la *militia* citadine. Toujours à Arles, un personnage de moindre influence, membre du groupe des commerçants et des artisans, comme Blanc Rasor, dispose d'un patrimoine estimé à environ 2 000 sous raimondins[35]. Beaucoup d'individus issus de familles populaires, marchands ou artisans, atteignent les mêmes niveaux de fortune.

L'exemple de l'Isle-sur-la-Sorgue confirme ces constats. Au détour d'une enquête testimoniale de 1367[36], on apprend que deux membres de la famille Burgondion, dominant la noblesse de l'Isle, ont au moins 5 000 florins de biens chacun, et l'on peut penser que ces chiffres ne sont qu'une approximation. Mais Jacques Ricard de l'Isle n'avoue que 1 000 florins de fortune, tout comme Cabessa Damian, originaire de L'Isle mais habitant Monteux. Mille florins semblent correspondre au seuil de fortune minimal que les nobles avouent. Or il ne devait pas être toujours atteint, alors que, à l'inverse, des bourgeois le dépassaient. L'enquête de 1367 révèle les cas de Raymond de Germinargues, riche rentier avec une fortune de 2 500 florins, et de Jean Bernard senior, apothicaire, doté d'un capital de 2000 florins.

En fin de compte, l'ancienne classe de la *militia* se différenciait de moins en moins du reste de la population, et l'évolution semble aller dans le sens d'une plus grande homogénéité des situations. Seule une partie des nobles urbains devait se distinguer du reste des habitants par un habitat ostentatoire, par le biais de la construction, de la réutilisation ou de la modification de résidences exprimant une supériorité sociale ou économique[37]. A priori, il s'agissait des familles les plus anciennes, et de celles qui purent maintenir le plus longtemps un rang chevaleresque.

L'insertion des tours dans le tissu urbain

Le vocabulaire de l'habitat urbain

Au moment de la capitulation de la ville d'Avignon attaquée par le roi de France Louis VIII dans l'été 1226 lors de la croisade contre les Albigeois, les chroniqueurs français qui suivaient les croisés s'empressent de décrire la solidité de la cité que le roi venait de prendre. L'auteur anonyme des *Gesta Ludovici VIII* cite *trecentae domus turrales*, qui devaient être détruites à cause de la désobéissance des Avignonnais envers le roi et le pape[38]. De fait, le cardinal légat Romain Bonaventure, dans une sentence, ordonna bien la destruction

35. AD Bouches-du-Rhône, 60 H 1.

36. AC L'Isle-sur-la-Sorgue, FF 3, *passim*.

37. En attendant une synthèse générale sur ce point, voir Yves Esquieu, « Quelques résidences aristocratiques romanes dans le Sillon rhodanien », dans *L'habitation à l'époque romane, Actes du colloque internationale (Issoire, 25-27 octobre 2002*), Clermont-Ferrand, 2005, p. 183-200.

38. *Gesta Ludovici VIII*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, Paris, 1878, tome 17, p. 310.

de 300 *domus*, mais le texte ajoute qu'il se réservait de décider si les tours urbaines, les *turres*, devaient avoir le même sort[39].

Aux mots *domus, domus turrales, turres*, il faut ajouter celui de *bisturris* ou *bestor*, très fréquent en Languedoc pour désigner une petite tour, accolée aux habitations ou bien liée aux murailles, mais qui pouvait servir d'habitation[40]. Tenue par des particuliers, les *bisturres* sont souvent situées près des remparts et contribuent à la consolidation de l'enceinte urbaine. À Avignon, nous sommes renseignés sur la *bisturris* possédée par Béatrix, femme de Jean de Monteux, entre les portes Maignanen et Imbert[41] et sur les deux *bisturres* de la propriété de Jacques Ermengaud, situées près de la porte des Franciscains[42]. Ces résidences défensives remontent pour la plupart au début du XIII^e^ siècle : près de la porte Matheron, l'entrepôt communal des machines de guerre était édifié dans le lieu « *ubi est bisturris* »[43]. Les *bisturres* à Avignon sont toujours près des remparts, mais semblent être bien différenciées de ceux-ci au moins d'un point de vue architectural.

Il est cependant difficile de confirmer par les textes l'impression que le paysage des villes provençales était hérissé de tours, à l'instar des villes communales italiennes. En effet, les mots les plus explicites de *turris* et de *bisturris* étaient globalement d'un usage moins fréquent que les termes génériques : *stare, domus* et *hospicium*. Aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, le mot *stare*, « demeure », est le plus utilisé. C'est un terme qui peut indiquer aussi bien une simple maison[44] qu'un palais[45]. Si l'on quitte les grandes villes, dans tout

39. AD Vaucluse, 1 G 8, fol. 88, « *Item trecentae domus diruantur iuxta voluntatem et mandatum nostrum quas duximus eligenda. Turres vero, quae sunt intus civitatem, iuxta nostrum arbitrium* ». La destruction des symboles défensifs de la ville, les tours mais aussi les remparts, a ici surtout une grande valeur idéologique. Les résidences fortifiées et les remparts n'étaient pas uniquement un instrument de défense de la cité. Ils étaient devenus le symbole même de la ville, l'emblème du nouveau système politique du podestat en place à partir de l'année 1225, cf. Simone Balossino, « Elle ne voulait obéir ni à Dieu ni aux hommes. Avignon 1226 », dans Patrick Gilli, Jean-Pierre Guilhembet dir., *Le châtiment des villes dans les espaces méditerranéens (Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne)*, Turnhout, 2012, p. 279-296.

40. Hélène Debax, « *Bisturris*, recherches sur un vocable », dans Luc Bourgeois, Christian Rémy dir., *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées,* Toulouse, 2014, p. 653-659.

41. En 1233, « *Domina Beatrix uxor quondam Johannis de Montiliis* de *Avinione pro quadam bisturri sita inter dicta duo portalia juxta carreriam liciarum et juxta barrium, duodecim denarios* »,

42. « *Pro duabus bisturribus sitis juxta portam Fratruum Minorum et portale Ymberti, decem octo* denarios ».

43. Édouard Baratier, *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^er^ d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, Paris, 1969, p. 390.

44. À Avignon l'utilisation du mot *stare* pour désigner une résidence urbaine est très fréquente. La maison avignonnaise type peut ainsi avoir des étages (« *Subter plancatum novum staris quondam Willelmi Elysiarii* », AD Vaucluse, 1 G 590 ou « *In camera inferiori staris quondam Willelmus Elisiarius* », BM Avignon, ms. 2833, fol. 13v-15v) ou être organisée autour d'un espace central (*stare cum retrocurte*). Nous avons très peu d'informations sur l'étendue de ces parcelles, sauf en ce qui concerne les redevances payés qui peuvent varier et éventuellement indiquer une habitation plus ou moins vaste.

45. C'est le mot qui est habituellement utilisé à Avignon tant pour le palais communal (en 1229, « *Factum fuit hoc in aula staris communis* », BM Avignon, ms. 2833, fol. 6v-8v ; AC

l'enquête domaniale sur le Venaissin de 1253, c'est également le mot *stare* qui est privilégié. On le voit bien, par exemple, pour les nombreuses reconnaissances au comte de Toulouse concernant Pernes[46] : pas une seule allusion à une tour, mais uniquement des mentions de demeures, même quand des familles nobles sont concernées. Le terme de *domus* est également polysémique : il peut être utilisé dans les villes de la Provence rhodanienne pour indiquer les édifices institutionnels[47], mais il est aussi utilisé pour des maisons ordinaires. Il a tendance à être supplanté par le mot *hospicium* à la fin du Moyen Âge.

À partir du milieu du XIII^e^ siècle, les informations sur les patrimoines deviennent plus fréquentes grâce à la diffusion des enquêtes patrimoniales menée par les institutions ; la description de ces *hospicia*, hôtels et palais, se fait davantage précise. À Avignon, au début du XIV^e^ siècle, l'*hospicium* apparaît comme la résidence de la population aristocratique : dans la rue des Ortolans (un quartier résidentiel de la ville en pleine expansion entre la fin XIII^e^ et le début du XIV^e^ siècle) les hôtels s'apparentent à des palais urbains. L'hôtel de Jean Vesian acheté par Jean Maître est ainsi décrit : « *quodam hospitio ibidem situato in dicta carreria Ortolanorum, magno et alto et de bonis quadris lapidum constructo*[48] ». On retrouve aussi l'habitation de la bourgeoise Géraudette Raynaud, mariée au damoiseau Jean Moutonnier : un hôtel avec cour, puits et jardin, dont la longueur est indiquée comme étant de 17 cannes avignonnaises, c'est-à-dire 34 mètres[49]. Les sources cadastrales ou fiscales ne s'intéressent guère à la hauteur des constructions en donnant l'impression que les habitations aristocratiques s'étendent de préférence en largeur. Cependant les mentions fréquentes de *solaria* indiquent que les hôtels particuliers devaient s'élever au-dessous de la moyenne des autres habitations conformément aux émergences architecturales aujourd'hui conservées. La maison de Jean Garnier à Avignon comprenait en effet une partie basse (*in parte inferiori, stabulum pro quatuor equis cum medio solario*) et débouchait sur une cour, une *platea cum puteo*. Dans ce cas nous sommes renseignés sur les étages : *in primo solario* se trouvait une *aula cum fornello*, deux chambres et une cuisine. Au deuxième étage, *in parte suprema*, il y avait trois chambres. Les latrines se trouvaient au rez-de-chaussée sur la cour[50]. Dans ce cas précis, la demeure du chevalier devient le reflet du statut social de l'individu qui devait arborer, comme l'indique, par exemple, l'étable pour les chevaux, les symboles propres de ce groupe.

Ici les éléments descriptifs permettent de distinguer l'hôtel aristocratique de la maison ordinaire, mais ces indications sont loin d'être systéma-

Avignon, Boite Pintat 25, n. 745) que le palais épiscopal (en 1232, « *in camera picta staris domini episcopi* », AD Vaucluse, 1 G 5, fol. 6 1 G 15, fol. 38v-40)

46. BM Carpentras, ms 557, fol. 14r-23r.

47. Dans l'enquête réalisée en 1233 par le podestat génois Perceval Doria on cite la *Domus sestarii* et la *Domus communis, ubi ponuntur machina seu ingenia*, près du portail Matheron.

48. Anne-Marie Hayez, *Le terrier avignonnais*, p. 302.

49. Anne-Marie Hayez, *op. cit.* p. 93-94.

50. Archivio Storico Vaticano, *Collectoriae* 53, fol. 124.

tiques. Ainsi la tour d'Argent de l'Isle-sur-la-Sorgue, possédée par la famille noble Cavalier, est citée comme un *hospicium* avec cour dans un document de 1335[51] mais n'apparaît que comme un *hospicium* parmi d'autres dans le livre des maisons de 1416[52]. C'est en fait l'estimation des maisons qui est révélatrice de la qualité de l'habitat. Certains nobles possédaient des maisons de haut prix, qui pouvaient très probablement incorporer une tour urbaine. À Monteux, la maison de Raymond de Venasque était de loin la plus chère de la bourgade (144 sous de loyer annuel)[53]. Or sa famille était déjà coseigneur de la localité au milieu du XIII^e^ siècle. Cette maison ancienne avait probablement une allure fortifiée. La famille Boutin était pour sa part dominante à Oppède : Gantelme Boutin y possédait les plus vastes terres et la plus riche maison, estimée 200 florins[54]. Ce fut lui qui acheta aux enchères, pour 425 florins, la tour d'Argent de l'Isle, définie comme maison avec tour et cours (*hospitium cum turri et curtibus eidem attinentibus*)[55]. La présence d'une tour est enfin mentionnée dans la documentation à propos de ce prestigieux bâtiment…

Le repérage des tours par l'archéologie

La reconnaissance des tours des XII^e^ et XIII^e^ siècles et plus généralement celle du bâti médiéval, résulte d'une démarche relativement récente d'études archéologiques dans les centres anciens. Depuis la fin des années 1990, les centres historiques font l'objet d'opérations de réhabilitation plus soucieuses de conservation du patrimoine architectural que dans les décennies précédentes. L'augmentation des outils réglementaires adaptés, de type secteur sauvegardé ou ZPPAUP/AVAP, conjuguée au développement de l'archéologie urbaine a dynamisé la recherche sur l'habitat civil dans certaines agglomérations provençales. Les résultats, parfois spectaculaires, découlent d'une adaptation des méthodes d'investigation aux différents contextes d'intervention (réhabilitations de bâtiments ou de quartiers, études de centre anciens, etc.).

Le principe de l'inventaire du patrimoine architectural est fondamental pour obtenir une vision d'ensemble de l'habitat nobiliaire médiéval. Quelques expériences récentes effectuées dans le département de Vaucluse, à Venasque, L'Isle-sur-la-Sorgue et Pernes, ont révélé la permanence dans le bâti actuel de tours ou maisons fortes des XII^e^ et XIII^e^ siècles[56]. Concrètement, les décou-

51. AD Vaucluse, 9 H 3, n. 434, 21 avril 1335.

52. AD Vaucluse, C 95, fol. 30r.

53. AD Vaucluse, C 101, fol. 99r.

54. Monique Zerner, *Le cadastre, le pouvoir et la terre*, *op. cit.*, p. 450-451.

55. Victorin Laval, *Velorgues* (castrum de Vellonicis) *au Comté Venaissin. Archéologie et histoire féodale*, Avignon, 1919, p. 139 n. 1.

56. Signalons l'inventaire systématique du village de Venasque par N. Duverger pour la Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat-Venaissin en 2007, les recherches de G. Butaud et F. Guyonnet sur les fortifications médiévales du Comtat et la reconnaissance des tours de Pernes en 2009 (université de Nice et Service d'Archéologie du Département de Vaucluse), l'étude en cours de la topographie médiévale d'Avignon par S. Balossino et F. Guyonnet ainsi

vertes de tours s'effectuent en visitant les maisons, les arrière-cours ou les jardins. Rares sont les édifices immédiatement reconnaissables et il convient d'avoir une certaine expérience de ce type d'étude pour décrypter une architecture médiévale complètement modifiée par plusieurs siècles d'occupations continues. Dans un intérieur contemporain, il est parfois possible d'identifier un lambeau de façade médiévale et le départ d'une porte dont le prolongement pourra éventuellement être observé dans la maison voisine. Cependant, certaines constantes apparaissent. Ainsi, on voit bien souvent qu'il existe une pérennité de l'habitat aristocratique et que les élévations médiévales peuvent être dissimulées par de flambantes façades d'hôtels particuliers des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Les anciennes constructions médiévales sont souvent reléguées dans les parties annexes de ces nouvelles demeures aristocratiques (extrémité de corps de bâtiment, ailes secondaires, communs, etc.).

L'inventaire s'appuie sur une documentation importante (photographies, fiches d'immeubles, plan de repérage, dessins divers, etc.) qui peut être amendée en fonction des découvertes ultérieures et qui sert d'élément déclencheur de recherches plus approfondies lorsque des travaux sont entrepris sur le bâti.

La découverte de tours médiévales, ou leur étude plus poussée, peut résulter également d'une systématisation des suivis de travaux par les archéologues dans les centres anciens et des opérations plus ciblées d'études architecturales (ou études archéologiques du bâti) lors d'opérations de réhabilitation d'envergure. Les suivis de travaux sont très aléatoires dans la mesure où les archéologues ne sont pas systématiquement au fait des interventions conduites par des particuliers sur leur habitat et les résultats sont souvent très limités. Le principal avantage de ces suivis est de compléter ou de développer l'inventaire mais ces investigations ponctuelles peuvent se révéler particulièrement fructueuses. Ainsi, la reprise d'une façade dans une courette d'un immeuble de la place du Change à Avignon en 2006, a mis en évidence une élévation importante (près de 15 m) d'une probable tour ou maison forte des XII^e^-XIII^e^ siècles (Fig. 1). Cette information, aussi modeste soit-elle, semble fondamentale pour comprendre l'évolution de l'habitat noble après le siège de la ville en 1226 et relativiser les directives du roi Louis VIII et

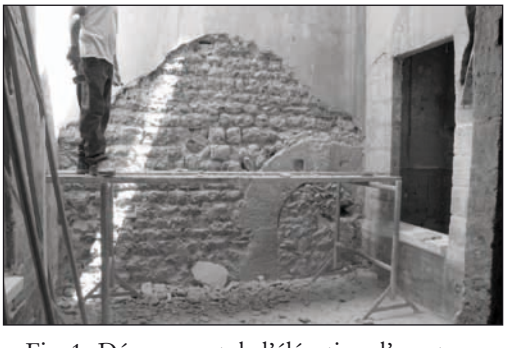


Fig. 1 : Dégagement de l'élévation d'une tour romane lors d'un ravalement de façade, place du Change à Avignon (Cliché F. Guyonnet, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, 2006)

que l'inventaire du bâti médiéval de L'Isle, depuis 2012 (Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue).

du cardinal de Saint-Ange, imposant en représailles, la démolition de plus de trois cents tours nobles. La hauteur conservée de cet immeuble tend à prouver que ces injonctions royales n'ont pas été suivies à la lettre.

Un autre moyen de parfaire notre connaissance du bâti aristocratique médiéval consiste en des études archéologiques des élévations sur des bâtiments déjà identifiés, parfois protégés au titre des Monuments historiques et faisant l'objet de travaux de restauration. L'exemple le plus ancien de ce type d'étude concerne le palais communal d'Avignon, la Vice-Gérence, exploré par une équipe d'archéologues en 1989[57]. D'autres études ont suivi depuis cette date mais peu portent sur des bâtiments antérieurs au XIV^e^ siècle[58]. Il existe différents niveaux d'analyse, souvent conditionnés par le temps imparti aux investigations. Des relevés détaillés associés à des recherches dans les sources et des restitutions pertinentes peuvent constituer le socle commun d'une étude considérée comme complète.

Depuis les années 1990, le développement des outils réglementaires pour les centres anciens (secteurs sauvegardés, AVAP, etc.) limite paradoxalement la recherche archéologique. En effet, il est aujourd'hui extrêmement difficile de conduire des fouilles sur des surfaces importantes puisque la plupart des maisons et des quartiers historiques sont protégés. En substance, on ne démolit plus mais on réhabilite. C'est la raison première du développement des inventaires et des études de bâtiments, du moins dans cette partie de la Provence. Néanmoins, certaines fouilles restent possibles, lors de démolitions ponctuelles ou dans des espaces libres. L'exemple le plus significatif étudié ces dernières années est celui de l'îlot de la tour d'Argent à L'Isle-sur-la-Sorgue: sur ce site montrant une exceptionnelle densité de constructions aristocratiques médiévales, les études archéologiques du bâti ont été judicieusement complétées par des fouilles préventives et programmées très localisées (Fig. 2).



Fig. 2: Fouille archéologique après démolition d'un bâtiment moderne accolé à la tour d'Argent de L'Isle-sur-la-Sorgue (Cliché F. Guyonnet, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2014)

57.Christian Markiewicz, « Avignon. La vice-gérence d'Avignon. Étude archéologique et monumentale », *Monuments Historiques*, n° 170, 1992, p. 1-23.

58. Voici les principales constructions urbaines nobles des XII^e^ et XIII^e^ siècles étudiées depuis vingt cinq ans dans le Vaucluse: maison forte de Bollène (vers 1990, Service Régional de l'Inventaire), tour de Camaret (1993, Ch. Markiewicz), tour d'Argent à L'Isle-sur-la-Sorgue (2010-2011, N. Duverger), tour des Comtes de Toulouse et tour Chauvet à Pernes (2011 et 2016, M. Dadure).

Les tours dans la topographie urbaine

Du fait de l'emploi de termes génériques tels *stare*, *domus* ou *hospicium*, la documentation écrite s'avère peu favorable pour appréhender la fréquence des tours dans le tissu urbain, au contraire des prospections et études archéologiques. Mais l'on peut glaner tout de même quelques exemples. Au XIII^e^ siècle, les tours sont citées dans les sources à la fois comme faisant partie d'une fortification complexe ou comme des éléments isolés. Quand elles sont isolées, les tours portent souvent un nom qui marque ce caractère extraordinaire en ville et elles peuvent être utilisées comme des points de repère importants dans la topographie urbaine. Nous trouvons un « tour de Venelle » près de l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem à Avignon[59]. Des mentions de tours, propriétés des institutions ecclésiastiques ou communales, puis comtales, sont présentes à Vedène, où une tour est revendiquée par Géraud Amic et Raimond Raynoard, puis saisie par les consuls d'Avignon juges de la controverse[60], à Sorgues, où Guilhelmina, fille du noble Pierre Bremond, cède à l'évêque d'Avignon un terrain pour y construire une tour[61] ou à Entraigues où la commune d'Avignon construit une *turris* et une *forcia*[62].

Mais les mentions semblables demeurent toutefois très rares, et invitent à penser à une présence ponctuelle de ce genre de construction. Nous pouvons compter cependant sur des cas plus explicites. Parmi les localités comtadines, le cas de Venasque est relativement bien documenté, car l'on peut connaître, par les textes du XIII^e^ siècle, quatre ou cinq tours. Il existait ainsi une Tour Vieille, qui donna son nom à une famille de *Turre Veteri*[63]. En 1265, Geoffroy de *Turre Veteri*, et son frère Guillaume Rican, vendirent à l'évêque de Carpentras une part de coseigneurie[64] et « toute la tour méjane qui se trouve dans le château dit tour de Guillaume Rican », avec des jardins attenants, dont un protégé par une barbacane[65]. Cette tour était elle-même contiguë à la maison de Pierre de *Turre Veteri* et proche de deux autres tours dont les frères possédaient la moitié : la tour des Itier et la tour des de l'Isle (*turrim illorum de Insula*). Ici, le fractionnement de la seigneurie s'accompagnait d'une division du village en plusieurs quartiers fortifiés.

Pour le reste, les textes ne livrent que des informations ponctuelles, comme le font les cadastres des années 1414-1417, qui sont décevants concernant le repérage des tours urbaines car ils ne fournissent qu'une poignée

59. Claude-France HOLLARD, *Cartulaire et chartes de la commanderie de l'hôpital de Saint Jean de Jérusalem d'Avignon au temps de la commune (1170-1250)*, Paris, 2001, p. 200.

60. AD Bouches-du-Rhône, B 307.

61. AD Vaucluse, 1 G 15, fol. 74.

62. René DE MAULDE, *Coutumes et règlements de la république d'Avignon au treizième siècle*, Paris, 1879, p. 368.

63. Cf. BM Carpentras, ms 562, fol. 397 (novembre 1226).

64. BM Carpentras, ms 562, fol. 410 (30 janvier 1265, n. st.).

65. *Item totam turrem medianam sitam in dicto castro que dicitur turris Guillemi Ricani cum omnibus introitibus et exitibus et juribus et pertinenciis suis* […]

d'exemples. Ils permettent de savoir que le noble Elzéar Romey possédait à Cavaillon, en plus de sa maison d'habitation, un four et une tour, estimée pour un loyer de 84 sous, soit un peu moins que sa maison d'habitation estimée pour 96 sous[66]. À Carpentras, Geoffroy de Venasque habitait une maison avec tour[67]. À l'Isle, une seule tour est mentionnée, dans le quartier de Ville-vieille : celle du noble Guillaume Burgondion, louée à un certain Bertrand de Bieuda[68]. Le noble ne l'habitait donc plus. Comme nous l'avons vu, la documentation ne mentionne la tour d'Argent que comme *hospicium*, et ne permet pas d'autre part de mettre en évidence un regroupement des nobles dans une zone précise de l'Isle. Dans ce cas, c'est plutôt l'inverse qui est vrai : une dispersion des nobles dans l'espace urbain, et une disparité sociale des quartiers[69]. Mais nous allons voir que l'archéologie révèle une situation antérieure différente avec un regroupement de tours par quartier.

L'approche archéologique est en effet essentielle pour pallier les lacunes de la documentation écrite. Nos connaissances de la structure des villes et des villages aux XII^e^ et XIII^e^ siècles sont toutefois partielles du fait des transformations postérieures (extensions des faubourgs, création ou restructuration d'enceintes, etc.) et des recherches archéologiques encore balbutiantes sur cette thématique. Quelques pistes peuvent néanmoins être suggérées.

En Comtat, le regroupement exclusif de résidences aristocratiques dans un quartier ou un îlot spécifique n'a pour l'instant pas été mis en évidence. Ce processus de concentration de tours ou de maisons fortes sur une éminence de l'agglomération s'observe toutefois dans le comté de Forcalquier, à Reillanne, où un véritable lotissement à dominante aristocratique, le *turnum*, possédant sa propre enceinte, surmontait le village[70]. Seules deux maisons fortes encore présentes sur la colline de Bollène relèveraient de ce cas de figure que l'on ne rencontre pas ailleurs.

L'implantation de l'habitat noble près d'un lieu de pouvoir existant est une autre possibilité. Le cas de Pernes est particulièrement adapté à ce schéma puisqu'un château comtal domine la ville, seigneurie exclusive du comte de Toulouse, mais la répartition des tours nobles dans l'espace urbain ne montre aucun signe de regroupement spécifique ou d'une quelconque attraction exercée par le château. En outre, les rares informations dont nous disposons sur Avignon font plutôt penser à une dispersion des nobles dans l'espace urbain. Mais il y a lieu de signaler un cas remarquable de pérennité d'occupa-

66. M. Zerner, *Le cadastre, le pouvoir et la terre*, *op. cit*., p. 376.

67. M. Zerner, *op. cit.* p. 315 n. 63.

68. AD Vaucluse, C 95, fol. 41r.

69. L'hétérogénéité sociale du quartier Ville Boquière de l'Isle-sur-la-Sorgue (ou se trouve la Tour d'Argent) a été bien étudiée par Coline Polo, *Le quartier Ville Boquière à l'Isle-sur-la-Sorgue (XII^e^-XV^e^ siècles): essai de restitution historique et archéologique*, Mémoire de Master 1, Université d'Avignon, septembre 2013, sous la direction de S. Balossino et F. Guyonnet.

70. Danuta Poppe, *Économie et société d'un bourg provençal au XIV^e^ s. Reillanne en Haute-Provence*, Wroclaw, 1980, p. 25-31 et François Guyonnet, « Le site de Saint-Denis à Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence), résultats des recherches archéologiques sur l'ancien château », dans *Courrier Scientifique du Parc Naturel Régional du Luberon*, n° 7, 2003, p. 30-47.

tion. Grâce aux textes, on sait que les premiers occupants de la livrée de Saint-Martial à Avignon louaient une maison à la famille seigneuriale du Thor. Il est donc probable qu'avant le XIVe siècle, cette puissante famille qui joua un rôle important dans le système politique communal d'Avignon avant sa disparition, possédait une résidence de prestige dans cet îlot placé à proximité immédiate du palais communal. Ainsi, la configuration des lieux au XIVe siècle ne faisait que reproduire des trames d'une organisation urbaine antérieure : la résidence seigneuriale et le palais communal laissent place à une livrée cardinalice et au palais pontifical[71].

Faut-il en conclure qu'il n'existe aucune règle d'implantation de l'habitat noble aux XIIe et XIIIe siècles et que les tours se construisent au hasard des acquisitions foncières réalisées par une aristocratie pléthorique ? C'est une éventualité suggérée par l'observation d'un certain nombre de villages comtadins, où les tours actuellement identifiées se répartissent indifféremment dans l'espace urbain (Mormoiron, Venasque, Saumane, Velleron, etc.). Lorsque l'on regarde plus précisément ces exemples, certains aspects de la répartition spatiale des tours interrogent. À Mormoiron et, dans une moindre mesure, à Velleron et Velorgues, les tours se concentrent plutôt à proximité de l'église paroissiale, probablement dans une logique d'association avec le clergé qui, par ailleurs, est souvent membre de la coseigneurie, ou de contrôle du pouvoir religieux par la noblesse. Le cas de Venasque ne paraît pas suivre formellement cette logique d'implantation, dans la mesure où une forte densité de demeures aristocratiques apparaît à proximité du groupe religieux contrôlé par l'évêque de Carpentras, également coseigneur du lieu, et d'autres maisons supposées de plus grande envergure, occupent aussi la partie haute du village et s'étendent jusqu'aux fortifications[72]. Le village de Saumane est un cas assez proche, bien que le nombre de tours ou de maisons fortes soit sans commune mesure avec Venasque. Dominant le bourg, une ligne de crête, en partie structurée par des rues, accueille au moins cinq tours des XIIe et XIIIe siècles. L'une de ces tours semble intégrée dans un logis de la fin du XIIIe siècle de l'actuel château. L'histoire de ce village reste à écrire, mais on y perçoit déjà les signes architecturaux d'une coseigneurie qui amorce son déclin au XIIIe siècle. La conséquence première est évidente : un seigneur prend l'ascendant politique et construit une résidence de plus grande envergure sur un point haut du village et, de fait, constitue un véritable château.

71. Dans la bibliographie sur les livrées cardinalices d'Avignon, il est souvent fait mention de demeures antérieures à l'arrivée de la cour pontificale : Pierre Pansier, *Les palais cardinalices d'Avignon aux XIVe et XVe siècles*, Avignon, 1926-1932, 3 vol. ; Marc Dykmans, « Les palais cardinalices d'Avignon. Un supplément du XIVe s. aux listes du docteur Pansier », dans *Mélanges de l'École Française de Rome, Moyen-Âge et Temps Modernes*, tome 83, 1971, 2, p. 389-438 et Anne-Marie Hayez, « Les livrées avignonnaises de la période pontificale », dans *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 8e série, t. 1, 1992, p. 94-130 ; t. 2, 1993, p. 15-57 et t. 3, 1994, p. 33-89.

72. Nelly Duverger, « L'inventaire du patrimoine bâti de Venasque : l'apport pour la connaissance de l'habitat aristocratique médiéval », dans *Venasque, archéologie et histoire*, Carpentras, 2016, p. 123-150.

Désormais, l'inscription d'une coseigneurie dans la topographie urbaine est mieux documentée, grâce aux recherches récentes sur L'Isle-sur-la-Sorgue et en particulier sur l'îlot de la tour d'Argent[73]. Dans cette ville dominée au XII^e siècle et au début du XIII^e siècle par un consulat seigneurial, la répartition de l'habitat noble s'effectue par quartier (Fig. 3). Les études archéologiques et les premiers repérages de l'inventaire montrent clairement l'existence d'un îlot aristocratique dans chacun des quatre quartiers de la ville (Villevieille, Villeneuve, Villefranche et Ville-Boquière). On constate un fort regroupement des tours et maisons fortes, même si les textes du XIV^e siècle ne soulignent pas le caractère exclusivement aristocratique de ces îlots (la mixité sociale a pu s'établir dès la seconde moitié du XIII^e siècle, avec la chute du consulat)[74]. Sur le site de la tour d'Argent, au moins cinq tours ou maisons fortes des XII^e et XIII^e siècles se dénombrent sur un espace restreint de 1 000 m² partiellement étudié et remanié par des constructions plus tardives. Une telle concentration lève le doute sur la configuration originelle du lieu pouvant accueillir au moins le double de ce type de constructions nobles. Cette densité, perceptible dans un autre îlot (actuel hôtel de Ville), ne laisse que peu de place à d'éventuelles tours isolées en d'autres secteurs de la ville.

Le nombre élevé de tours à Pernes suggérerait des regroupements similaires à ceux observés à L'Isle-sur-la-Sorgue. Il n'en est rien car, à une seule exception (tours « jumelles » square des Comtes de Toulouse), les tours pernoises se répartissent sur plusieurs îlots. Cette différence notable trouve probablement son origine dans la structuration sociale et politique de ces deux villes : à L'Isle, les nobles se rassemblent pour contrôler des quartiers d'une cité dont ils sont les maîtres ; à Pernes, le seigneur est le comte et le poids politique des nobles s'en trouve amoindri.

Actuellement, l'étude des tours des XII^e et XIII^e siècles est l'une des problématiques majeures de l'archéologie urbaine dans notre région. Depuis une quinzaine d'année, les découvertes se multiplient et les édifices emblématiques, telles la tour Ferrande à Pernes ou la tour Clémentine à Monteux, ne font plus figure d'exception. Il reste beaucoup à faire pour comprendre

73. Nelly Duverger, « L'Isle-sur-la-Sorgue, La Tour d'Argent, », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2010*, 2011, p. 221-223 ; « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2011*, 2012, p. 214-217 ; « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, bâtiment résidentiel », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2013*, 2014, p. 198-199 ; François Guyonnet, « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, Hôtel de Brancas », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2012*, 2013, p. 214-215 ; « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, Hôtel de Brancas », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2013*, 2014, p. 197-198 ; « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, immeuble Bon-Juge », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2013,* 2014, p. 195 ; Maxime Dadure, « L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, discothèque le Lido », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2013*, 2014, p. 196.

74. Nelly Duverger, Maxime Dadure, François Guyonnet, Germain Butaud, *L'Isle-sur-la-Sorgue, Îlot de la Tour d'Argent, Rapport des opérations archéologiques 2010 et 2011*, Avignon, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, 2011, 2 volumes, 181 p. et 41 planches.

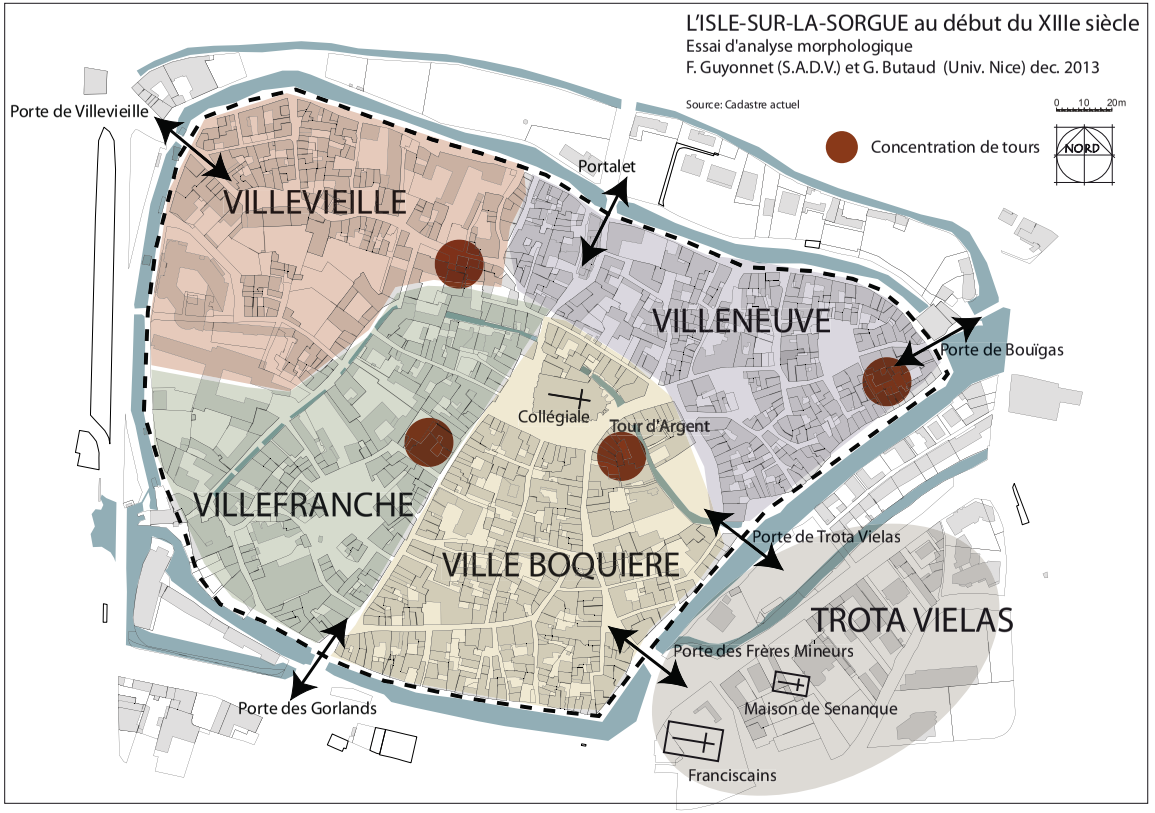


Fig. 3 : Localisation des tours dans la topographie médiévale de L'Isle-sur-la-Sorgue (F. Guyonnet, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue et G. Butaud, Université de Nice, 2013)

l'organisation spatiale de ces édifices, leur nombre et leur chronologie, mais l'état actuel de nos connaissances permet, néanmoins, d'esquisser les grandes lignes de leur architecture.

L'architecture des tours urbaines (XII^E-XIII^E siècles)

Une architecture de représentation

Évoquer les tours et autres maisons fortes est d'abord une question de chronologie et de fonctionnalité. En faisant abstraction du bas Moyen-Âge, il existe un laps de temps considérable entre la plus ancienne tour identifiée (1re moitié du XII^e siècle à L'Isle-sur-la-Sorgue) et la plus récente (fin du XIII^e siècle – voire début du siècle suivant – pour la tour Ferrande à Pernes). Pendant ces deux siècles, l'architecture a évolué, ainsi que l'utilisation de ces bâtiments et des questions fondamentales restent ouvertes sur l'utilisation de ces tours, en particulier sur leur fonction résidentielle. Prenons pour exemples la tour Ferrande de Pernes dont la surface utile de 25 m² n'interdit aucunement la fonction d'habitat luxueux (décors peints, aménagements intérieurs, fenêtres adaptées, etc.) et la tour dite « des Templiers » à Entraigues, dont le premier état (avant la surélévation du XIV^e siècle) montre un édifice développant une surface de plancher de 21 m² n'ayant jamais servi d'habitation. Les recherches récentes laissent apparaître des constructions adaptées à la vie d'une famille noble mais certaines salles, assurément prestigieuses, suscitent le doute sur une fonction exclusivement résidentielle. La tour d'Argent à L'Isle-sur-la-Sorgue, construite à la fin du XII^e siècle, pose question avec sa pièce principale au deuxième étage couverte d'une grande coupole octogonale sur trompes. S'agit-il d'une simple *aula* seigneuriale de l'un des nobles les plus influents de la ville, d'un espace mutualisé entre coseigneurs ou du symbole du pouvoir des membres du consulat tel que l'on peut en rencontrer en Italie à la même période[75] ? À l'évidence on ne vit pas dans cette tour d'Argent mais on y

75. En effet, si nous prenons en compte la typologie constructive, les moyens des familles aristocratiques de région – tels que nous les avons résumés précédemment – et la disposition des pièces ne favorisant pas la vie, il semble extrêmement difficile de croire qu'une seule famille puisse être à l'origine de cette tour. Elle pourrait rentrer, même si la documentation fait défaut, dans le cas de figure, bien connu et étudié, des « sociétés de tours », entreprises collectives de construction qui sont l'émanation la plus concrète et typique des liens familiaux et de solidarité existants entre familles aux XII^e et XIII^e siècle. Le cas de Florence est résolument l'un des plus étudiés : Pietro Santini, « Società delle torri in Firenze », dans *Archivio Storico Italiano*, 20, 1887, p. 25-58 et 178-204 et plus récemment Enrico Faini, « Società di torre e società cittadina. Sui "pacta turris" del XII secolo », dans *Società e poteri nell'Italia medievale Studi degli allievi per Jean-Claude Maire Vigueur*, S. Diacciati e L. Tanzini dir., Rome, 2014, p. 19-39. Mais il est tout autant impossible d'établir une différence nette, au XII^e siècle, entre les tours privées, aux mains de citoyens fortunés, et les édifices publics, sièges et symboles du pouvoir collectif des communes. Voir Carlo Tosco, « Potere civile e architettura. La nascita dei palazzi comunali nell'Italia nord-occidentale », dans *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, XCVII (1999), p. 513-545 et Aldo A. Settia, *Erme torri op. cit.*, p. 135-139. En définitive, si nous considérons

reçoit pour traiter des affaires de la cité ou éventuellement pour s'y divertir (Fig. 4).

Ces problèmes de fonctionnalité sont d'autant plus prégnants que s'observe à partir du XIII^e siècle une multiplication des constructions nouvelles adossées à ces tours originellement isolées. Dans un premier temps, les édifices sont peut-être dissociés d'un habitat aristocratique composé de plusieurs entités, dont elles ne forment que la partie la plus ostentatoire. Ainsi, dans un espace urbain restreint, sur une parcelle, pourrait se trouver une tour (élevée de préférence en bordure de la voie publique) et servant partiellement de résidence (salle d'apparat au premier étage, logement au deuxième et stockage au rez-de-chaussée). Des bâtiments secondaires (logis modeste, écurie, etc.) viendraient compléter la disposition d'ensemble conçue autour d'une cour. Cette hypothèse s'impose dans l'état actuel de nos recherches car toutes les tours identifiées ou étudiées montrent une totale déconnection du bâti environnant (à une exception près à L'Isle[76]). Elles ont été conçues pour être isolées et ce n'est que dans un second temps qu'elles sont pleinement intégrées à un ensemble bâti continu. Les raisons d'une telle densification sont peut-être à rechercher dans l'évolution même de l'aristocratie. La multiplication des coseigneurs dans certaines villes, puis la paupérisation des élites au XIII^e siècle ont pu contraindre les propriétaires à construire des maisons

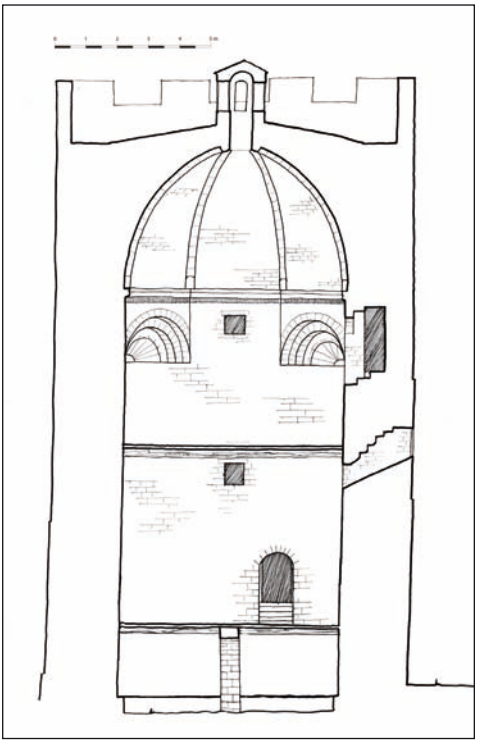


Fig. 4 : Coupe restituée de la tour d'Argent à L'Isle-sur-la-Sorgue à la fin du XII^e siècle (N. Duverger, F. Guyonnet, M. Dadure, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2014)

la superposition frappante de l'élite dirigeante l'Isloise et du groupe de coseigneurs, l'édifice en question pourrait bien constituer une réalisation collective, voulue ou soutenue par l'institution communale.

76. Une tour du XIII^e siècle, fouillée dans l'îlot de la tour d'Argent, est associée avec d'autres bâtiments. Signalons qu'une maison médiévale d'Orange, étudiée dans les années 1980, par le service Régional de l'Inventaire, possédait une tour. Mais il n'est pas certain que cette dernière soit contemporaine des autres corps de bâtiments. François FRAY, « Orange (Vaucluse) », dans Yves ESQUIEU, Jean-Marie PESEZ dir., *Cent maisons médiévales en France (du XII^e au milieu du XVI^e siècle), Un corpus et une esquisse*, Paris, 1998, p. 225-227.

contre ces tours, constituant ainsi des ensembles hétérogènes, aux limites imprécises, sortes d'habitations collectives pour damoiseaux. En revanche, certaines tours sont intégrées dans des demeures de qualité ou de véritables hôtels particuliers, conçus par des nobles de haut rang ayant des moyens importants et qui obéissent à une évolution des tendances architecturales (la primauté du logis sur la tour). Cette évolution constatée à L'Isle-sur-la-Sorgue dès le XIII^e siècle (peut-être également à Caderousse) se manifeste un siècle plus tard dans le quartier épiscopal de Cavaillon (maison du chanoine, place de Cabassole[77]) ou à Pernes (tour dite des Comtes de Toulouse[78]), où un dernier exemple montre que ce processus d'intégration se prolonge jusqu'au XVI^e siècle (tour Chauvet [79], Fig. 5). Parfois, ces tours disparaissent du paysage urbain lorsqu'elles sont rattrapées par une densification du bâti et que leurs étages supérieurs sont rabaissés au niveau des toitures environnantes (nombreux exemples à Saumane, Beaumes-de-Venise, Caromb, etc., Fig. 6).



Fig. 5 : Façade de la tour Chauvet de Pernes-les-Fontaines avec un escalier à vis du XVI^e siècle (Cliché M. Dadure, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2016)



Fig. 6 : Tour médiévale écrêtée et transformée en simple maison à Saumane (Cliché F. Guyonnet, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2015)

77. Margot Ferrand, *La maison « des chanoines » à Cavaillon. Histoire, Archéologie et Histoire de l'art au cœur d'une topographie urbaine (XII^e-XVI^e siècle)*, Université d'Avignon, mémoire de master 1, sous la dir. de G. Castelnuovo, 129 p.

78. Maxime Dadure, « Pernes-les-Fontaines, tour dite des Comtes de Toulouse », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 2011*, 2012, p. 229-230.

79. Étude en cours de Maxime Dadure.

Principales caractéristiques architecturales

Les tours ou maisons fortes sont aisément reconnaissables même lorsque l'architecture est dénaturée par des siècles d'occupation. La différence entre tour et maison forte réside dans le plan développé au sol et la hauteur du bâtiment. Les tours urbaines adoptent un plan carré ou rectangulaire (aucune tour ronde) avec des dimensions variables[80]. Leurs hauteurs d'origine sont difficilement restituables en raison d'un abaissement systématique à l'époque moderne, mais l'on estime que leur élévation oscillait entre 15 et 20 m. Le plan des maisons fortes est rectangulaire (dépassant les 10 m) et leur hauteur peut atteindre 14 m au faitage (exemple de Bollène[81]). En analysant ces dimensions, on comprend aisément l'ambiguïté possible entre ces deux types de construction, en particulier lorsque l'on est confronté à des édifices aujourd'hui tronqués.

Les maçonneries varient en fonction des contingences locales (approvisionnement en matériaux), de la date de construction et des moyens déployés par les concepteurs. L'édifice le plus ancien connu à ce jour, dont une façade est conservée dans une partie de l'îlot de la tour d'Argent, semble construit dans la première moitié du XII^e^ siècle. Sa maçonnerie se compose de puissantes chaînes d'angle en pierre de taille présentant des traces de taille décorative, encadrant un simple appareil de moellons dont les joints beurrés, recouvrant presque la totalité du parement, sont incisés de traits horizontaux tirés à la truelle. Les deux exemples observés à Avignon utilisent la même maçonnerie. Ce type de mise en œuvre d'un mur en moellons n'a rien d'exceptionnel car il se dévoile dans toute la région du XII^e^ au XIV^e^ siècle mais le plus souvent, ces tours sont édifiées en pierre de taille de petit ou moyen appareil (Pernes), parfois traité en bossage (L'Isle, Saumane, Fig. 7). En d'autres cas, on

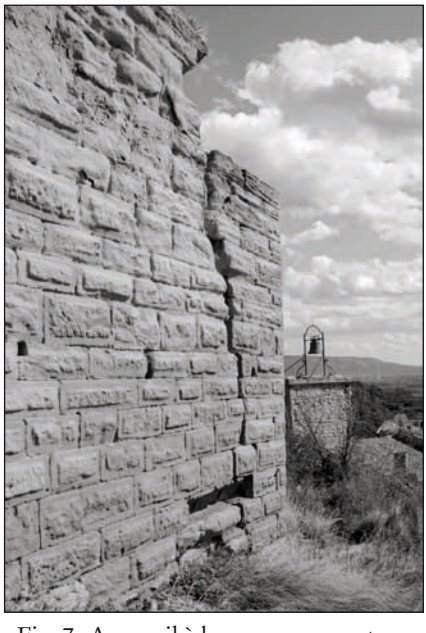


Fig. 7 : Appareil à bossage sur une tour de Saumane (Cliché F. Guyonnet, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2012)

80. Environ 11,5 m de côtés pour la tour d'Argent et 7,5 m pour la tour Ferrande, pour les plans carrés et de 13,64 m x 7,6 m pour Camaret et de 11,50 m x 6,75 m pour la tour des Comtes de Toulouse à Pernes pour les plans rectangulaires

81. François Fray, « Bollène (Vaucluse) », dans Yves Esquieu, Jean-Marie Pesez dir., *Cent maisons médiévales en France (du XII^e^ au milieu du XVI^e^ siècle), Un corpus et une esquisse*, 1998, p. 213-217.

trouve du moellon bien calibré de grosse dimension, comme à Mormoiron, ou de petite dimension, comme à Beaumes et aux Taillades.

L'épaisseur des murs conditionne la structure intérieure de l'édifice et notamment la présence de voûte. Le cas particulier de la tour d'Argent (2,5 m d'épaisseur) résulte d'un choix audacieux qui consiste à couvrir l'édifice d'une coupole octogonale demeurant exceptionnelle[82]. Les voûtes, systématiquement en berceau (plein cintre aux Taillades, brisées à Pernes ou à Bollène) apparaissent majoritairement au premier ou au second étage pour couvrir et magnifier la salle d'apparat de hauteur généralement importante (environ 6-8 mètres). Elles couvrent plus rarement les pièces basses au rez-de-chaussée (tour Ferrande à Pernes, Velleron, L'Isle) ou au second étage (tour Chauvet à Pernes). De façon majoritaire, les niveaux sont séparés par des planchers reposant sur des cordons taillés en quart-de-rond ou en biseau (Saumane, Le Thor) ou simplement enchâssés dans le mur (tour Ferrande). Lorsque la portée est insuffisante, un arc diaphragme vient compléter le dispositif (L'Isle). À l'exception de la tour Ferrande, les planchers médiévaux ne sont pas conservés et cet exemple apporte de précieuses informations pour restituer des dispositifs disparus, en particulier sur l'utilisation du plâtre dans des entrevous[83].

Les ouvertures peu nombreuses, rendent les espaces intérieurs de ces bâtiments très sombres. Rares sont les tours possédant une entrée unique à l'étage (tour Ferrande, tour d'Argent) car, bien souvent, la présence d'une porte au rez-de-chaussée et à l'étage indique une déconnexion des niveaux entre eux et une organisation des pièces en lien avec un ensemble (cour, bâtiments annexes, etc.). Par exemple, la pièce du rez-de-chaussée est accessible par la cour, alors que la salle d'apparat du premier étage possède sa propre entrée desservie par un escalier. Les portes, souvent traitées simplement et couvertes d'un arc clavé en plein cintre (parfois avec linteau comme à Camaret[84] ou avec tympan comme à Avignon, Fig. 8), peuvent s'agrémenter d'un tore périphérique (L'Isle) ou d'une décoration plus sophistiquée (archivolte, moulures) atténuant l'austérité de ces tours massives (Pernes, Venasque, Fig. 9). Les fenêtres sont très étroites, rarement percées sur plusieurs murs de la pièce et systématiquement placées en hauteur. Elles accusent un ébrasement souvent très prononcé pour faire rentrer le maximum de lumière par l'étroite ouverture qui ressemble dans bien des cas à une meurtrière depuis l'extérieur. Le cas tardif de la tour Ferrande illustre l'évolution de ces fenêtres qui s'élargissent considérablement et participent au confort de la pièce.

82. La comparaison avec la tour maîtresse du château de Simiane s'impose. Guy Barruol, François Guyonnet, Marie-Pierre Estienne, « Le château médiéval de Simiane en Provence », *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, XXXVI, 2005, p. 39-55.

83. L'utilisation du plâtre dans la construction médiévale est étudiée depuis peu dans notre région : Maïna Masson-Lautier, « Gypseries en Provence, décors moulés médiévaux », dans *In Situ* (en ligne), 28, 2016.

84. Christian Markiewicz, « Camaret, Tour Sarrasine », dans *Bilan scientifique du Service Régional de l'Archéologie PACA 1993*, 1994, p. 206-209.

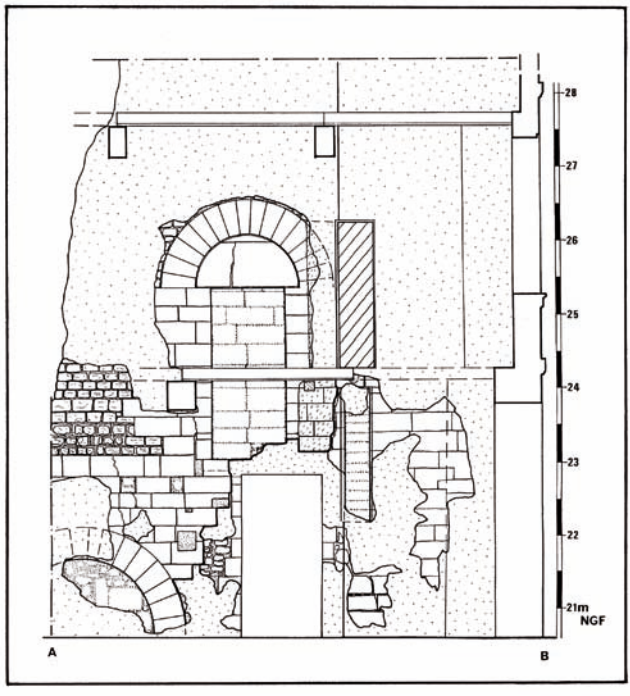


Fig. 8 : Élévation du XII^e siècle conservée dans une maison de la place de la Principale d'Avignon (Dessin F. Guyonnet, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, 1995)



Fig. 9 : Porte d'une tour médiévale conservée dans une courette de Venasque (Cliché N. Duverger, Service Culture et Patrimoine de la CoVe, 2007)

Les escaliers extérieurs devaient être en bois dans la majorité des cas, mais parfois en pierre avec un degré enchâssé directement dans le parement (tour des « Comtes de Toulouse » à Pernes). Les escaliers intérieurs utilisent ce même principe de marches placées en porte-à-faux (Pernes, Fig. 10) ou sont exceptionnellement aménagés dans l'épaisseur des murs (tour d'Argent). Souvent des dispositifs en bois permettaient les circulations verticales et le seul exemple conservé, à la tour Ferrande, montre l'utilisation conjointe du bois et du plâtre pour la construction de l'escalier. Cette remarquable tour se révèle aussi très

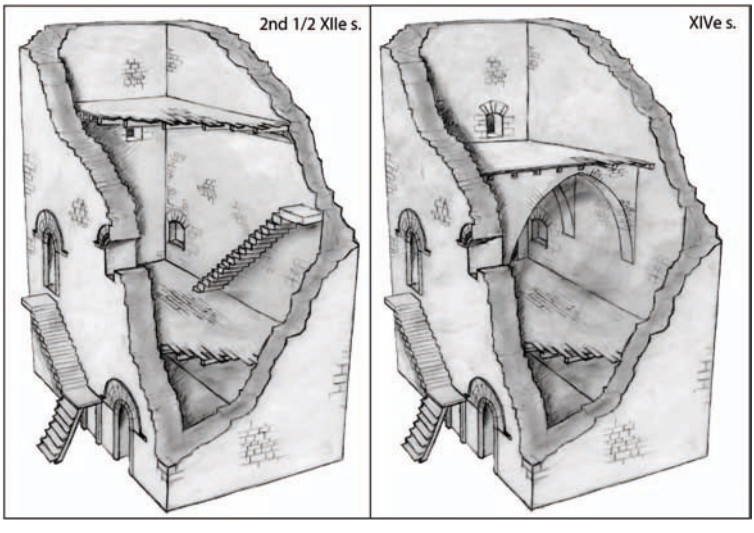


Fig. 10 : Restitution en écorché des deux états médiévaux de la tour dite des Comtes de Toulouse à Pernes-les-Fontaines (Cliché M. Dadure, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse, 2011)



Fig. 11 : Fouille d'une cheminée d'une tour du XIIIe s. à L'Isle-sur-la-Sorgue (Cliché F. Guyonnet, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2013)

instructive pour comprendre les dispositifs d'aménagements intérieurs et les éléments de confort ou de fonctionnalité. Le plâtre et le bois s'utilisent pour la réalisation de placards et autres systèmes de rangements qui ont totalement disparu dans d'autres édifices. Parfois, des aménagements de qualité subsistent, à l'exemple de cheminées au rez-de-chaussée (L'Isle, Fig. 11) ou du lavabo (tour des « Comtes de Toulouse » à Pernes).

L'omniprésence des peintures à la tour Ferrande soulève la question de leur décoration[85]. À ce jour, aucun autre décor peint n'est révélé par l'archéologie pour la simple raison que les enduits disparaissent lorsque ces tours subissent des modifications majeures. L'absence de décor peint reste aussi une probabilité puisque les recherches sur la tour d'Argent de L'Isle-sur-la-Sorgue révèlent que les murs de l'édifice n'en ont, a priori, jamais reçu, contrairement à la coupole dont les voûtains et les nervures se couvrent d'un badigeon bicolore (gris et rouge). Sur ce même édifice, on perçoit un modeste décor sculpté qui marque le départ de la voûte. Celui-ci associe un cordon taillé en quart-de-rond et un feston sculpté en dents d'engrenage. Le recours à la sculpture pour la décoration est rare mais les découvertes récentes à la tour Chauvet de Pernes (culots des doubleaux et feston, Fig. 12) montrent que parfois, sur des édifices d'exception, les commanditaires n'hésitaient pas à magnifier la salle d'apparat.



Fig. 12 : Culot et feston conservés dans la salle voûtée du premier étage de la tour Chauvet de Pernes-les-Fontaines (M. Dadure, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2016)

La restitution des parties sommitales de ces tours ou des maisons fortes pose problème, dans la mesure où la plupart des édifices sont arasés ou remaniés. Dans bien des cas, une modification de la construction d'origine tend vers une surélévation visant à l'adjonction d'un ou plusieurs étages supplémentaires et d'une terrasse crénelée. Ces transformations souvent tardives s'inscrivent dans le processus de mise en défense des villes et villages du Comtat dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle. Les tours, par leur hauteur et leur position, participent à l'organisation défensive d'une agglomération groupée à l'intérieur d'une enceinte nouvellement construite ou restructurée. On trouve de tels exemples à Entraigues, Monteux, Camaret ou au Thor bien que dans ce dernier cas, le rajout peut être antérieur au XIV^e^ siècle (Fig. 13). Ces surélévations rendent également complexe la différenciation entre tours et maisons fortes : on comprend aisément qu'une maison forte s'est transformée en tour lorsque des traces des pignons de la toiture d'origine sont conservées (Camaret, Le Thor). Ces pentes de toitures relativement pronon-

85. Voir notamment Térence LE DESCHAULT DE MONREDON, *Le décor peint de la maison médiévale. Orner pour signifier en France avant 1350*, Paris, 2015, *passim*.



Fig. 13 : Partie supérieure d'une tour du Thor avec son pignon d'origine surélevé d'un étage crénelé. (Cliché N. Duverger, Direction du Patrimoine de L'Isle-sur-la-Sorgue, 2016)

cées évoquent la qualité des charpentes déployées par les constructeurs des XII^e^ et XIII^e^ siècles. Lorsqu'une tour était couronnée d'une terrasse, quelle était l'articulation entre celle-ci et la couverture ? Existait-il un toit-terrasse avec une étanchéité rudimentaire ou plutôt une toiture à quatre ou deux pans ménageant une circulation périphérique pour un chemin de ronde ? L'exemple de la tour d'Argent est d'une grande simplicité et peut servir de référence à tous les autres édifices couronnés par une voûte : la couverture probablement en lauzes, devait reposer directement sur l'extrados de la voûte et une circulation périphérique assurait l'accès jusqu'aux créneaux.

La présence d'un crénelage est-elle systématique ? Rien n'est moins sûr, car des règles très strictes régissaient la disposition de ce type de couronnement dont la fonction défensive, sans véritable intérêt, étaient marginale en comparaison de la symbolique d'appartenance à une élite. Le crénelage peut-il être un facteur de notre distinction actuelle entre tour et maison forte ? Le cas de la maison forte de Bollène, protégée par une toiture de lauzes paraissant ancienne, atteste que ce type d'édifice, plus bas qu'une tour, ne possédait pas de crénelage (Fig. 14). Ainsi, la hiérarchisation de l'habitat aristocratique s'établissait probablement par la hauteur des constructions et la présence ou non d'un crénelage. Un seul exemple de crénelage des XII^e^-XIII^e^ siècles est à ce jour connu en Comtat. Il s'agit d'une façade arrière d'un immeuble du XVIII^e^ siècle, conservée à Pernes, où se distinguent précisément en partie supérieure d'une élévation médiévale, des créneaux et des merlons de tailles équivalentes. À défaut de véritables traces archéologiques, l'iconographie apporte d'autres indices, telle une vue de Pernes[86], où la tour Ferrande figure accompagnée de quelques créneaux.

La permanence de la tour dans l'habitat aristocratique au bas Moyen-Âge reste également à étudier. Souvent les tours des XII^e^ et XIII^e^ siècles ont fait l'objet d'une intégration dans des résidences plus vastes. Néanmoins, des projets architecturaux élaborés au cours du XIV^e^ siècle, notamment certaines

86. Il s'agit de « l'album Laincel », ce précieux recueil de dessins du XVII^e^ siècle, représentant certaines agglomérations du Comtat, conservé par la Fondation Calvet à Avignon.



Fig.14 : Maison forte de Bollène.
(Cliché F. Guyonnet, Service d'Archéologie du Département de Vaucluse)

livrées ou palais cardinalices de la région d'Avignon, maintiennent cette tradition de la tour dans l'habitat des nobles de haut rang. La symbolique de la tour couverte de créneaux se retrouve aussi dans les cages d'escaliers à vis des hôtels particuliers de la fin de la période gothique.

Conclusion

Dans les villes et les villages du territoire d'Avignon et du Comtat Venaissin aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les nobles pouvaient représenter jusqu'à 15 % de la population. Les sources écrites, qui permettent d'appréhender ces familles et leur poids dans la vie citadine, sont en revanche peu loquaces sur les formes de leur habitat. Les mentions de tours ne sont que ponctuelles, tout comme à première vue, les édifices conservés. Les investigations archéologiques, à L'Isle-sur-la-Sorgue, Venasque et Pernes notamment, contredisent cette impression, car elles mettent au jour des vestiges de tours et de maisons fortes bien plus nombreux qu'escomptés. Beaucoup reste encore à faire pour les étudier archéologiquement et historiquement. S'il demeure indubitable que la tour garde une valeur symbolique importante, qui est liée au rôle et aux moyens financiers de la famille qui la construit, l'achète ou la vend, on ne peut pas toujours adopter une clef de lecture qui prend en compte uniquement les aspects monumentaux et de représentation. L'analyse archéologique

et les mentions dans les sources documentaires mettent en valeur la difficulté à créer des modèles rigides, car les édifices urbains sont avant tout des structures polyfonctionnelles, susceptibles d'assumer des significations diversifiées tout au long de leur histoire.

Il s'agit, pour conclure, d'un chantier en cours, car certains bâtiments sont à peine repérés et l'étude sociale des localités comtadines reste à entreprendre. La comparaison avec la Provence *stricto sensu*, le Languedoc voire l'Italie s'impose pour affiner les typologies de l'habitat aristocratique dans les terres méridionales.

Simone BALOSSINO, Germain BUTAUD, François GUYONNET

*
* *

RÉSUMÉ

Cet article essaie d'aborder, pour Avignon et le Comtat Venaissin, une thématique qui s'est avérée riche dans l'Italie communale : les liens entre noblesse urbaine et habitat. Dans un premier temps, un portrait est esquissé des nobles en ville, qui pouvaient former jusqu'à 15% de la population et qui représentaient un milieu hétérogène, avec des fortunes variables et, en son sein, de moins en moins de chevaliers et de plus en plus de damoiseaux. L'étude de leur habitat n'est pas facilitée par l'emploi d'un vocabulaire générique (*stare, domus, hospicium*). Heureusement, l'approche archéologique apporte beaucoup d'éléments nouveaux. Dans des villes comme Pernes et l'Isle-sur-la-Sorgue, et un bourg comme Venasque, les tours et les maisons fortes étaient particulièrement nombreuses au XIII^e^ siècle. Leur insertion dans le tissu urbain et leurs principales caractéristiques architecturales sont présentées en l'état actuel des connaissances. Il s'agit en effet du premier jalon d'une recherche en cours.

RIASSUNTO

Il presente articolo si propone di indagare i rapporti tra nobiltà e ambiente urbano ad Avignone e nel Comtat Venaissin. Questo tema, che beneficia di studi già ben consolidati per le città dell'Italia comunale, analizza, in primo luogo, la struttura della nobiltà urbana che rappresenta, nella prima metà del secolo XIII, fino al 15% della popolazione totale e che forma un gruppo eterogeneo di individui e famiglie con fortune variabili e grandi disparità sociali (i cavalieri, per esempio, scompaiono lentamente in favore dei *domicelli)*. Lo studio delle tipologie abitative di questo gruppo non risulta facile soprattutto a causa dell'uso generico del vocabolario usató nelle fonti (*stare, domus, hospicium*). Al contrario un approccio di tipo archeologico fornisce gli strumenti necessari per verificare le attestazioni scritte. In città come Pernes o l'Isle-sur-la-Sorgue oppure in alcuni borghi, come Venasque, le torri e le abitazioni fortificate sono particolarmente numerose nel XIII secolo. Il loro inserimento nel tessuto urbano e le principali caratteristiche architetturali sono qui presentate in base all'attuale stato della ricerca. Questo non è che un primo approccio di una ricerca più vasta ancora in corso.